EVI ENDAGE DI VIII DAGENGHERI

COMPTE-RENDU DE REUNION N°13

Du Lundi 19 Février 2018

COMMUNE DE VAUDEVILLE

Travaux d'assainissement – Lot n°1 et n°2 – Réseaux de collecte et de transport des eaux usées et création d'une unité de traitement

Intervenants	Responsables	Téléphone Courriel	P : Présent A : Absent E : Excusé	Convié prochaine réunion
Maître de l'Ouvrage Commune de Vaudeville	M. le Maire Vincent STOLL	T: 03.83.52.49.12.	E	Х
Mairie de Vaudeville	1 ^{ier} Adjoint	P: 07.83.84.54.01.	E	Х
2, Route de Xirocourt	Daniel MARCHAND	P: 06.86.59.76.27.		
54 740 VAUDEVILLE		mairie.vaudeville54@wanadoo.fr		
Maîtrise d'œuvre EVI - Agence	Julien LAURENT	T: 03.29.29.13.05.	E	
Vosges	Olivier CANAT	P: 06.35.17.66.52.	Р	X
BP 31087		P: 07.77.68.80.14.		
57, chemin de Failloux		evi88@evi-sge.fr		
88 052 - EPINAL cedex 9				
Titulaire Marche LOT N°1	M. OUGER	T: 03.29.25.54.18.	Е	Х
STPI	M. POULET	F: 03.29.25.75.78.	E	X
4, Rue du Haut de la Plaine		P: 06.76.72.68.39.		
Z.I. du Peuxy		P: 06.20.95.18.22.		
88 200 SAINT NABORD		stpi88@stpi-sge.fr		
Titulaire Marche LOT N°2	Jérémy PIQUET	T: 03.87.31.69.00.	Р	X
SADE		P: 06.46.01.61.61.		
23, Chemin de la Petite Ile		Piquet.jeremy@sade-cgth.fr		
BP 52 009				
57 054 METZ Cedex 02				
Entreprise contrôles extérieurs	Michel PHILIPPE	P:06.22.11.37.02	E	Х
MALEZIEUX		m.philippe@malezieux.com		
Agence de Vincey				
ZA du Patis des Saules				
88 450 VINCEY				
Assistant au Maître de l'Ouvrage Conseil Départemental de Meurthe et Moselle	Hugues Barbier	T: 03.83.94.50.05 hbarbier@departement54.fr	E	X
48, Esplanade Jacques Baudot				
C.O. 900 19				
54 035 NANCY Cedex				
AGENCE DE L'EAU RHIN MEUSE				
Route de Lessy - ROZELLIEURES	Thibault RACHER	T:03.87.34.47.71.	E	X
BP 300019		thibault.racher@eau-rhin-meuse.fr	_	
57161 MOULINS LES METZ				
DITAM - VEZELISE	M.DESOUSA	pdesousa@departement54.fr	E	Х

Objet de la réunion : Réunion de chantier

<u>Avancement</u>

• Suite à la réunion de ce jour avec la SADE et le terrassier, la réalisation des terrassements aura lieu à partir du Lundi 26 Février 2018.

Planning

STPI:

o A venir :

- Réalisation des travaux de finitions avant les réfections de de fouilles et de chaussées sur l'ensemble des travaux,
- Mise en service du poste de refoulement,
- Réfections de fouilles et de chaussées sur l'ensemble des travaux.

SADE :

Semaine 9:

 Démarrage des terrassements pour la réalisation des bassins et de la voirie.

Action à mener

• E.V.I. :

 E.V.I. informe les entreprises qu'aucune intervention de sous-traitant ne sera possible avant que celui-ci soit accepté par la Commune.

• Commune de Vaudeville :

 La Commune de Vaudeville fournira à STPI les références des poteaux bois qu'elle souhaite mettre en place pour la protection du poste de refoulement.

Lot N°1 STPI:

 Afin de permettre le ramassage des ordures ménagères, STPI viendra enlever le tas d'enrobé stocké sur le haut de la rue de Villers.

Rappel:

- Suite à la demande de la Commune, STPI réalisera les reprises suivantes comme vu en réunion ce jour :
 - La reprise de la fouille devant le n°15 Rue de Villers sera réaliser en bicouche,
 - Le Carrefour avec la ruelle des Chenevières sera repris en bicouche sur environ 3 ml.
 - La place de l'Eglise sera reprise en bicouche pleine largeur jusqu'au niveau de l'habitation n°9 (Grille),

E.V.I. Page 2 sur 4

- Au niveau du n°4 Rue de l'Eglise, l'accotement de la rue sera repris en calcaire sur une bande d'un mètre de large,
- Devant la Mairie, la fouille sera reprise en bicouche,
- Les caniveaux et joints de ceux-ci seront reprise devant les habitations suivantes :
 - o N°1 Rue de Lebeuville,
 - o N°9 Rue de Lebeuville,
- Au niveau du n°22 Rue de Lebeuville l'entrée riveraine et l'apport du pont seront repris en bicouche,
- Dans la rue des Clérons, la reprise de voirie se fera jusqu'à la délimitation avec l'enrobé, les deux grilles existantes seront remises à niveau.
- Dans la Ruelle des Gondals, la fouille sera reprise en enrobés,
- Dans l'allée des Thuyas, la réfection de chaussée aura lieu de préférence après les travaux de SADE suivant le planning des entreprises.
- Au niveau du poste de refoulement, STPI reprendra l'aménagement en terre végétal en décaissant la surface sous la terre végétale afin que le niveau fini de celle-ci soit au niveau du terrain naturel.
- La Commune demande à STPI de ne plus utiliser la décharge, celle-ci étant remplie au maximum
- EVI demande à STPI de lui transmettre une projection du décompte final du chantier.

• Lot N°2 SADE:

- o Rappel:
 - SADE transmettra pour validation à E.V.I. :
 - Un planning d'exécution avec un phasage détaillé.
 - EVI rappel à SADE qu'une attention particulière sera porté aux points d'arrêts suivants :
 - Etanchéité de la bâche à contrôler avant et après le remplissage des lits.
 - Mesures de la surface des lits une fois le terrassement terminé,
 - Réalisation d'une analyse granulométrique en carrière et à l'arrivé des camions.

E.V.I. Page 3 sur 4

Situation

 Chaque situation mensuelle sera mise en validation informatique à EVI avant tout envoi par courrier.

Coordination sécurité

o Sans objet.

Contrôles de conformité

- L'entreprise STPI reprendra les anomalies relevées par l'entreprise MALEZIEUX.
- La programmation de toute intervention doit faire l'objet d'une prise de rendez-vous préalable avec les responsables de chantier des entreprise et une information par émail à EVI (evi88@evi-sqe.fr).
- Sous 72h maximum, un rapport provisoire d'intervention doit être envoyé par émail à EVI et aux entreprises

Prochaine réunion

Lundi 5 Mars 2018 à 9h30 sur le chantier de la STEP

Personnes conviées : cf. page de garde du présent compte-rendu

Le Maître d'œuvre Olivier CANAT



Sans observations écrites dans un délai de 5 jours, le présent compte-rendu est supposé accepté par chacun. Ce compte-rendu est établi et diffusé par E.V.I Date de diffusion : 19/02/2018

E.V.I. Page 4 sur 4